

Fiche signalétique

Indicator Green WSP

Date de publication : 03/31/2019 (m/j/a)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Indicator Green WSP

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

2. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° CAS
Ingrédients non dangereux			

Synonymes : Inconnus.

Nom chimique : Mélange breveté.

Famille chimique : Teinture.

Usage du produit : Marqueur de répartition de la pulvérisation.

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

Propriétés physiques : Poudre verte inodore.

Voies d'administration : Yeux, peau, ingestion et inhalation.

Effets d'une exposition aiguë : Peut irriter les yeux et la peau.

Effets d'une exposition chronique : Inconnus.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la victime vers une source d'air frais. Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Ingestion : Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Si la victime n'est pas évanouie et n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire une tasse d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissements; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau.

Avis au médecin : Il n'existe pas d'antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : Sans objet.

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée.

Limites d'inflammabilité (inférieures) : Aucune donnée.

Limites d'inflammabilité (supérieures) : Aucune donnée.

Moyens d'extinction : En cas d'incendie important, appliquer un agent formant un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

Techniques de lutte contre l'incendie : Des procédures particulières ne sont pas requises. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

Autres risques d'incendie ou de feu : Inconnus.

6. REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuelle tel que décrit à la section 8.

Déversements, fuites ou dégagements : En cas de déversement au sol, endiguer le déversement pour arrêter la fuite et empêcher la contamination de se propager, puis absorber la matière à l'aide d'un absorbant convenable. Laver les surfaces dures à l'aide d'un détergent et de l'eau, puis absorber la matière à l'aide d'un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage et/ou la dérivation pour arrêter le dégagement et minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer convenablement. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

Produits chimiques de désactivation : Inconnus.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Méthodes de manipulation : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage : Entreposer le produit dans un endroit frais et sec. Garder les contenants fermés. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Entreposer le produit à la température ambiante.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux : Des lunettes protectrices contre les agents chimiques lorsqu'il y a un risque de contact avec les yeux.

Protection de la peau : Les gants résistant aux produits chimiques et les vêtements de protection doivent être imperméables.

Protection respiratoire : En présence du brouillard de pulvérisation, utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA.

Équipement de protection personnelle supplémentaire : Un bassin oculaire.

Contrôles techniques : Assurer une extraction d'air local ou une ventilation lorsque le produit est pulvérisé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Poudre ou cristaux verts.

Odeur : Inodore.

Densité relative : Sans objet.

Point d'ébullition : Non déterminé.

Point de fusion : Non déterminé.

Solubilité (eau) : Soluble.

Solubilité (autre) : Aucune donnée.

pH : Aucune donnée.

Volatilité en % : Aucune.

Taux d'évaporation (éther=1) : Non déterminé.

Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : 5 à 15.

Densité de la vapeur (air=1) : Non déterminé.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Inconnues.

Matières incompatibles : Éviter les oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux : Inconnus.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sommaire : Peut irriter les yeux et la peau.

Inhalation : On ne prévoit pas que ce produit posera un risque respiratoire dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation et des rougeurs. L'exposition répétée ou prolongée peut entraîner des dommages mineurs aux tissus.

Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation et des rougeurs au contact direct avec les yeux.

Ingestion : Peut provoquer des nausées, des douleurs abdominales et de la diarrhée.

Effets chroniques : Inconnus.

Cancérogénicité : Les matières actives du produit ne sont pas classées comme cancérigènes par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA et le NTP.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements écotoxicologiques : Non déterminés.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ni les rivières.

Persistance et dégradation : Inconnues.

13. ÉLIMINATION

Élimination du contenant : Emballage non réutilisable. Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Se départir du contenant dans un site d'enfouissement sanitaire ou par toute autre méthode approuvée par les autorités provinciales et locales.

Élimination des déchets : Se départir des déchets dans une installation de traitement ou d'élimination des déchets (dangereux) approuvée conformément aux réglementations locale, provinciale et fédérale pertinentes. Ne pas éliminer les déchets avec les ordures ménagères ou dans les systèmes d'égouts.

14. TRANSPORT

Classification TMD : Non réglementé.

Numéro de téléphone d'urgence transport : 613-787-5620.

15. RÉGLEMENTATION

Classification SIMDUT : Non réglementé.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

Rédaction : Norac Concepts Inc.